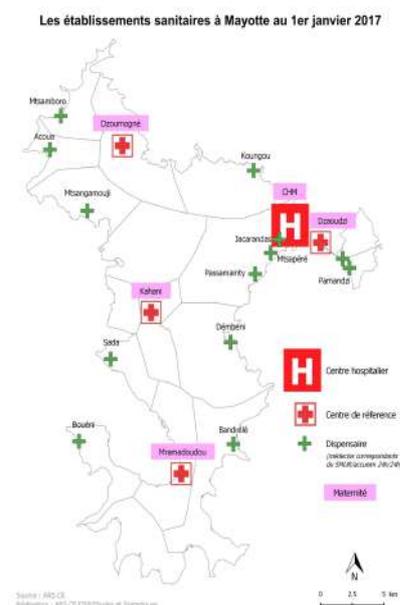


RAPPORT D'ACTIVITÉ GMP SOI 2018

I. Facilitation en santé dans l'Océan Indien : construire l'à venir de l'innovation en santé à La Réunion et à Mayotte par la transformation des soins primaires¹

Les équipes de soins primaires naissent, s'organisent et se développent sur deux territoires distincts de l'océan indien : La Réunion et Mayotte. Ceci implique, par nécessité, de considérer leurs hétérogénéités de population et de transformation.

Département depuis 2011, Mayotte compte environ 256 518 habitants en 2017 et se distingue par le dynamisme de sa croissance démographique avec une évolution moyenne de plus de 2,7% par an. La moitié de la population a moins de 17 ans et demi et les plus de 60 ans ne représentent que 4% de la population (6 fois moins qu'en France métropolitaine).



L'offre de soins est principalement organisée par le Centre Hospitalier de Mayotte qui se compose du site principal à Mamoudzou, de 4 centres de référence et de 13 centres de consultations. Le mode d'exercice libéral reste peu développé avec 9 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants contre 92 en France métropolitaine en 2016. Les densités des professionnels de santé, quel que soit le mode d'exercice, sont nettement inférieures à celles de la France métropolitaine² à l'exception des sages-femmes (densité double). En 2017, le CH de Mayotte a pris en charge près de 9 500 accouchements et demeure « la première maternité » de France. Toutes les personnes résidant à Mayotte ne sont pas affiliées à la Sécurité Sociale³. La persistance d'une couverture sociale incomplète - pas de CMU-C, ni d'AME, ni d'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) - freine le recours aux professionnels de santé libéraux et limite l'attractivité du territoire et le développement de l'offre de soins, dans un contexte de très forte pression migratoire.

L'environnement Mahorais reste globalement contraignant : la saturation de l'offre de soins s'aggrave avec la pression démographique, l'incertitude des financements et l'inégalité des exercices participent à l'absence de leviers pour fidéliser les PS (difficulté d'application des droits, couverture sociale défaillante et insuffisante). On note la persistance de risques infectieux, le développement des maladies chroniques, la méconnaissance des besoins en santé qui s'additionnent aux manques forts dans l'offre de soins (ressources insuffisantes en PS, saturation du CHM, offre médico-sociale embryonnaire...) et à la montée des addictions. A ceci s'ajoute un climat social complexe et des points de tensions : alphabétisation et langues, précarité et inégalités sociales, immigration et environnement non maîtrisés (urbanisation anarchique, accès à l'eau, problématiques nutritionnelles).

Mayotte présente des qualités : une population jeune ayant une culture forte, riche et mobilisable à travers les communautés et les femmes, des structures sur lesquelles s'appuyer (le CHM, le réseau associatif, une situation et une taille propice à la proximité, la collaboration (sur l'île et avec La Réunion), l'engagement dans la modernité et l'innovation. L'île apparaît comme une mosaïque de villages au paysage contrasté.

¹ Source STATISS INSEE Mayotte - 2018

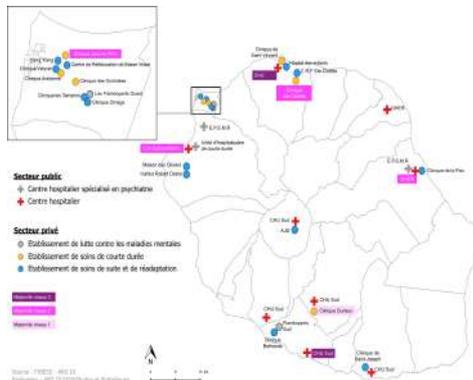
² La différence est notamment très marquée pour les médecins spécialistes (4 fois inférieure à la France métropolitaine) et les masseurs-kinésithérapeutes (3 fois inférieure à la France métropolitaine).

³ Le système de protection sociale ne propose pas la CMU-C, ni l'AME, ni l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS), mais permet un accès aux soins gratuits pour les résidents réguliers auprès du CH de Mayotte. Les non affiliés sociaux doivent acquitter le prix forfaitaire pour les soins délivrés par l'hôpital, exigence levée en cas de risque vital, épidémique, ou pour la maternité et les PEC pédiatriques.

Ainsi, l'île souffre d'un manque de coordination des politiques publiques mais révèle de plus en plus des opportunités : le développement de l'offre éducative et la formation notamment les filières pour les PS, dynamique naissante en soins primaires (premier séminaire sur l'exercice coordonné le 1er décembre 2018 organisé et animé en lien étroit avec le GMPSOI), ouverture d'un DU en santé communautaire en octobre 2018, le lancement de plans et projets (PRS, SNS Outre-Mer, Fonds européens, GHT...), les nouvelles technologies (e-santé, télémédecine avec un premier projet de CPTS, moyens de communication), les engagements vis-à-vis de la CMU, et plus récemment le partenariat ARSOI-CSSM autour de l'ACI pour les MSP existantes (2) et futures équipes et de l'AN pour les centres de santé (1).

La population de La Réunion est estimée à 843 500 habitants au 1er janvier 2015. Il n'y a pas de véritable désert médical ou paramédical dans la mesure où l'ensemble du territoire est couvert par au moins un professionnel de santé libéral mais le cirque de Cilaos est une zone fragile et l'offre ambulatoire ne couvre pas le cirque de Mafate. 95% des Réunionnais sont à moins de 10 minutes en voiture d'un médecin généraliste le plus proche. Ils recourent davantage aux praticiens du 1^{ER} recours en particulier les infirmiers. La densité des médecins généralistes est supérieure à celle observée en métropole (densité de 98 médecins généralistes (hors remplaçants) pour 100 000 hab. contre 94 en métropole au 01/01/2015). Le recours aux soins en médecine dans les établissements sanitaires est équivalent au taux de recours métropolitain, légèrement inférieur en chirurgie mais supérieur en obstétrique.

Si La Réunion est un département jeune – les Réunionnais ont en moyenne 33 ans et près 40% de la population avait moins de 25 ans en 2013 – elle est maintenant confrontée aux prémices d'un vieillissement accéléré à l'horizon 2030 : le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans devrait doubler et l'âge moyen devrait donc augmenter de plus de 7 ans pour se situer à 40 ans.

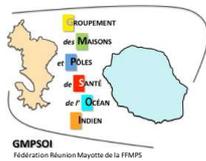


En matière d'offre de soins, La Réunion compte 26 établissements de santé répartis en 34 structures dont 7 maternités. Depuis 2012, le département est doté d'un Centre Hospitalier Universitaire. L'offre ambulatoire mobilise 5900 professionnels environ dans le secteur libéral, dont 2200 professionnels médicaux et près de 3700 professionnels paramédicaux. Pour certains libéraux (médecins généralistes, sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes les densités des professionnels de santé à La Réunion, sont supérieures à celles observées en France

métropolitaine.

Au regard de son environnement régional, le système de santé réunionnais est relativement mature et décline une offre de soins appréciable tant par la qualité des filières que par leur représentation dans les secteurs public et privé. L'attractivité de l'île auprès des professionnels de santé, libéraux et hospitaliers est corrélée à la diversité des spécialités proposées et la qualité des infrastructures locales.

Outre le diabète, qui représente la pathologie la plus fréquente avec un taux standardisé de 109,2‰ (contre 54,2‰ sur la France entière), La Réunion est particulièrement confrontées aux maladies cardio-neuro-vasculaires et aux pathologies respiratoires chroniques.



Les Réunionnais vivent plus longtemps, mais demeurent confrontés à des problématiques socio-économiques majeures : presque un réunionnais sur 2 en situation de pauvreté, plus d'un réunionnais sur 3 bénéficie de la CMU-C et près de 40% de la population est sous le seuil de pauvreté⁴. La Réunion accuse un déficit d'équipement en structures médico-sociales, souligné par la croissance constante des besoins de prise en charge non-satisfaits. Toutefois, si l'insularité de La Réunion est source de risques environnementaux et épidémiologiques accrus, elle confère également au territoire la qualité de laboratoire propice à l'expérimentation de solutions innovantes pour affronter les futurs enjeux sociodémographiques (vieillesse, sédentarité, évolution des modes de vie...).

Pour la Fédération Réunion – Mayotte des Maisons et Pôles de Santé, s'inspirer des spécificités démographiques, de la diversité des problématiques de santé rencontrées, des évolutions socio-économiques et des identités multiculturelles qui caractérisent chacun des deux territoires est indispensable.

Il importe également de considérer comme des atouts le dimensionnement de l'île de Mayotte (375 km²) et sa relative proximité géographique avec l'île de La Réunion comme des énergies et des ressources à mobiliser au bénéfice de coopération et d'expérimentation en santé. Les MSP structurées constituent un atout en termes de professionnalisation et de cohérence d'actions de santé, notamment dans le cadre des futures CPTS qui sont actuellement promues et souhaitées.

Partie I. Activité annuelle à Mayotte 2018

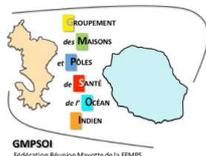
1. constitution de l'équipe régionale de professionnels d'appui et du facilitateur qualité : constitution de l'équipe, détermination posture d'accompagnateur, choix de méthode et d'outils d'accompagnement

L'équipe régionale de facilitation est composée de 4 professionnels permanents (Dr MAIGRAT, Dr COCHET, Dr PALMA et Dr FRANCO) et deux facilitateurs qualité (Véronique RIZZI à La Réunion et le Dr Patrick VUATTOUX en Métropole, vice président de la FFMPs). Le référent en continu avec les équipes et porteurs de projets Mahorais est le binôme composé du Dr MAIGRAT et de Véronique RIZZI qui a assuré la liaison régulière aux équipes et aux porteurs, la réponse aux demandes, l'orientation vers des interlocuteurs utiles (Métropole et Réunion).

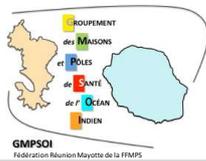
La posture de la Fédération Réunion – Mayotte est de répondre aux demandes des porteurs de projets ou des équipes depuis La Réunion (cf. infra pour le type de demandes) et de réaliser 2 à 3 missions annuelles à Mayotte. La démarche de facilitation est cadrée telle que prévue avec écriture des objectifs et suivi de l'avancement (à distance et lors des missions). *Exemple* : accompagnement à la constitution d'une association pour le projet de MAISON DE SANTÉ DU CENTRE du Dr MOHAMADI : travail d'écriture des statuts (avec une relecture critique du GMPSOI) et d'enregistrement en préfecture afin de pouvoir structurer le fonctionnement en association et faire des demandes de financement (collectivités, ARS...).

Une information du bureau de la Fédération est réalisée pour chaque demande d'appui, le timing de suivi est cadré afin de faire des retours réguliers sur les actions planifiées. *Exemple* : demande de recherche sur des logiciels de télésurveillance pour une MSP, demande d'appui pour la création d'un centre de santé avec recherche d'interlocuteurs spécialisés, suivi des consultations en MSP par un médecin endocrinologue réunionnais...

⁴ En 2018, près de 40% des réunionnais sont en situation de pauvreté contre 14% des métropolitains. Cette situation est aggravée par un chômage qui est 2 fois plus répandu qu'en France métropolitaine (22,4% de taux de chômage en 2016) et qui touche principalement les jeunes de moins de 25 ans non diplômés (44% des 15-24 ans sont au chômage).



| | | |
|---|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de poste coordinateur - Visites sur site (2) + inauguration - Information sur les SI et les logiciels de télé surveillance | <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> |
| MAISON DE SANTÉ DU CENTRE | <ul style="list-style-type: none"> - Réunions lors des missions (3) - Accompagnement écriture du projet de santé - Echange régulier par courriel - Recherche de stage IDE ASALÉE en MSP Métropole - Travail collaboratif avec la CDC - Appui à l'écriture des statuts - Demande de mission spécifique coordination en 2019 | <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> |
| CENTRE DE SANTÉ ONAKIA | <ul style="list-style-type: none"> - Réunions lors des missions (3) - Accompagnement écriture du projet de santé - Mise en relation avec la FABCDs (Dr MAY et Dr LOPEZ) - Visite sur site (2) - Réunions lors des missions (3) - Accompagnement écriture du projet de santé - Mise en relation avec la FABCDs (Dr MAY et Dr LOPEZ) | <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> |
| MSP PAMANDI 1 AHKRAM BOUSSAIDI | <ul style="list-style-type: none"> - Visite sur site (2) - Conseil écriture du projet de santé, envoi de modèle - Avis demande de financement ARS Prévention - Conseil structuration d'équipe | <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> |
| MSP BOUÉNI | <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre JESSICA DUMEZ mission 1 - Pas de suivi spécifique demandé mission 2 | <p><i>réalisé</i></p> |
| MSP PAMANDI 2 MAECHA | <ul style="list-style-type: none"> - Réunions lors des missions (1) IDE, pharma et investisseur - Analyse du projet de santé | <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> |
| MSP MUKAKAMBA | <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du projet de santé - Réunion à La Réunion (1) avec IDE porteuse du projet | <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> |
| Projet CPTS Centre et Sud | <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens avec le Dr ROUSSIN (3) | <p><i>réalisé</i></p> |
| Projet de CDC (dentaire) déposé à l'ARS Mayotte | <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du projet de santé | <p><i>réalisé</i></p> |
| Rencontres collectives Séminaires Exercice Coordonné | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du GMPSOI et animation de réunion - Discussion avec les ESP - Préparation du séminaire et des ateliers + FFMPs - Animation d'ateliers et dialogue avec les PS + élus - Prise de rendez vous avec les PS intéressés - Volonté de l'ARS de stimuler la production de protocoles avec délégation. Une petite particularité locale : pas besoin de la validation HAS pour que le protocole soit applicable ; par contre validation ARS. Proposition : La FFMPs pourra donner à la Fédération régionale les protocoles issus du travail sur l'Art 51 en cours et validés HAS (consultations non programmés) qui transmettra à l'ARS Mayotte et aux PS locaux travaillant en équipe. Point à débattre : le modèle économique est absent pour ce type de protocoles. | <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> |
| ARS Mayotte | <ul style="list-style-type: none"> - Préparation des missions - Préparation du séminaire EC - Outils de communication pour information PS | <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> <p><i>réalisé</i></p> |



| | | |
|-----------------------------------|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Outils d'évaluation ESP et co-Analyse des projets de santé - Besoin de coordination pour les MSP : déblocage par le FIR en attendant que la Caisse résolve la gestion de l'ACI (...) et proposition de formation par la fédération régionale qui a déjà été actée en septembre 2018 entre l'ARS et le GMPSOI - mai 2019 : réunion P. BOUTIÉ avec V. RIZZI pour envisager la poursuite de la collaboration avec l'ARS Mayotte | <p>réalisé réalisé réalisé</p> <p>à suivre en septembre</p> |
| CSSM | <ul style="list-style-type: none"> - Dialogue à distance notamment lien CGSS / CNAM - Réunion de travail à Mayotte (1) : *Le principe de la majoration forfaitaire de précarité a été acté à 25% *La volonté de pérenniser les dérogations avec la CNAM sur le calcul manuel des rémunérations pour les MSP Mahoraises est réaffirmée. Comme vu ensemble sera comptabilisé le résultat de la requête identifiant les patients ayant consulté au moins 2 fois dans l'année le/les médecin(s) généraliste(s) de la MSP. - Mise en relation Administrateur FFMPs / Directrice CSSM Mme ALIHAMDI-CHANFI <p>Les 2 MSP signataires ont reçu leurs fonds liés à l'ACI</p> | <p>réalisé réalisé réalisé</p> <p>Réalisé</p> |
| CAISSE DÉPÔTS CONSIGNATION | <ul style="list-style-type: none"> - Réunions à La Réunion sur financements Réunion Mayotte - Programmation nouvelle réunion Sandra Desmetre | <p>réalisé réalisé</p> |
| CMP Bouéni | <ul style="list-style-type: none"> - entretien Sarah DORIAN psychiatre | |
| IFSI | <ul style="list-style-type: none"> - entretien cadre de santé | |

5. Evaluation globale de l'action

Les rapports de chaque rencontre d'équipes sont répertoriés notamment les feuilles de route concernant les priorités d'action, l'avis des équipes demandées en retour de chaque réponse du GMPSOI ou de chaque étape de structuration en interne permettant une amélioration des soins ou de l'exercice coordonné. Entre les missions terrain, le dialogue avec les équipes est stimulé par le GMPSOI, les équipes ou porteurs de projets étant très occupés et pris par leurs métiers initiaux. Le binôme de facilitateur essaie d'être présent, léger et efficace sachant que le temps est compté et précieux pour les professionnels de santé, encore plus dans le contexte particulier de Mayotte.

La préparation et la réalisation du séminaire sur l'exercice coordonné à Mayotte ont été satisfaisants en réponse aux objectifs définis :

Animation de 3 ateliers

- renseignement des porteurs de projet sur la construction juridique des MSP et des CDS en partenariat avec un représentant de la FABCDs (Dr LOPEZ)
- l'information et la co-construction des éléments concrets de la coordination d'équipes
- la réflexion sur les conditions favorables et les modes d'incitation à la participation d'utilisateurs dans les structures d'exercice coordonnés

Entretien avec les interlocuteurs présents : institution, opérateurs, porteurs et équipes

Rencontre des porteurs et équipes pour proposer des actions d'accompagnement et de facilitation et assurer l'animation dynamique du GMPSOI, travail de rapprochement et de mise en relation entre le facilitateur qualité national ou des professionnels avec les représentants ARSOI, CSSM (Directrice), Caisse des Dépôts et des Consignations (Sandra DESMETRE), FABCDs et d'autres interlocuteurs.

Il existe un contexte favorable au développement des SSP à Mayotte, en même temps que la santé communautaire. IMPORTANT 2019 : échanger sur les stratégies à développer les SSP et sur nos possibilités de construire ensemble (GMPSOI, ARS Mayotte + FACDC + CDC + INSTITUT RENAUDOT).

La prise de décision concernant une année 2 de financement se fera en septembre 2019.

6. Budget détaillé réalisé Mayotte 2018

| GMPSOI | | | | | | | |
|---|--------------|-------------|----------------|---------------|-----------------|-------------------------------------|--------------|
| BILAN FINANCIER DÉTAILLÉ FIR MAYOTTE | | | | | | | |
| EXERCICE 2018 | PREVU | DEPENSÉ | | | | | |
| | | Vuattoux | Maigrat | Rizzi | Total | | |
| 60 achats | 1400 | 175 | 225 | 1300 | 1700 | 74 subvention d'exploitation | 15300 |
| prestation de services / valorisation MSP | 1400 | 75 | 50 | 625 | 750 | | |
| brief/debriefing en équipe EC | 199 | 100 | 75 | 75 | 250 | | |
| Bilan d'activité 2018 | | | 100 | 600 | 700 | | |
| 61 service extérieur | 1450 | 350 | 375 | 700 | 1425 | ARS | 15300 |
| travail préparatoire à la mission EC | 375 | 100 | 125 | 75 | 300 | | |
| temps équipe sur place EC | 375 | 150 | 150 | 100 | 400 | | |
| intervention ateliers EC | 250 | | 100 | 250 | 350 | | |
| intervention participation usagers EC | 188 | 100 | | 50 | 150 | | |
| speed dating facilitation EC | 63 | | | 150 | 150 | | |
| Outils pédagogiques et de suivi | | | | 75 | 75 | | |
| 62 autre service extérieur | 12450 | 1358 | 4587,86 | 6173,5 | 12119,36 | | |
| logistique missions | | | 75 | 175 | 250 | | |
| Accompagnement équipe | | | 200 | 725 | 925 | | |
| analyse de projet de santé | | | 100 | 362,5 | 462,5 | | |
| réunion collective MSP | | | 150 | 325 | 475 | | |
| honoraires (mission suivi MSP) | 4720 | | 2450 | 3225 | 5675 | | |
| per diem | | 100 | 250 | 150 | 500 | | |
| logements nuits | 430 | 205 | 441 | 441 | 1087 | | |
| billet A/R Paris-La Réunion-Mayotte | 7300 | 1053 | 770 | 770 | 2593 | | |
| essence | | | 16,86 | | 16,86 | | |
| location de voiture | | | 135 | | 135 | | |
| TOTAL DES CHARGES | 15300 | 1883 | 5187,86 | 8173,5 | 15244,36 | TOTAL DES PRODUITS | 15300 |

Partie II. Activité annuelle à La Réunion 2018

1. Le travail de facilitation, lié au financement FIR 2018-2019

Pour l'accompagnement des ESP ou MSP, le format quadripartite de réunions CGSS - ARS OI – GMPSOI et ESP/MSP n'a toujours pas été initié. Il est envisagé depuis l'origine du GMPSOI, et a été à nouveau proposé en CPR 2018, pour l'efficacité du parcours de porteurs ou d'équipes. Le binôme GMPSOI / CGSS a gagné en maturité et en efficacité ; le GMPSOI travaille en partenariat avec l'Assurance Maladie autour du contrat ACI et des critères qui y sont liés.

Pour le montage des MSP, en 2018, sur les territoires de Cilaos et de Saint-Philippe (facilités par le Dr Jean-Marc FARNCO pour le GMPSOI), l'organisation logistique des premières réunions a été faite par M. Chanthell Feniès, de l'ARS en lien avec les mairies des communes. Une 1^{ère} réunion a été réalisée également à Petite-Ile sur ce format. **Sur les autres zones, et dès la seconde réunion à Petite-Ile, les facilitateurs GMPSOI ont travaillé en direct avec les professionnels de santé libéraux, les orientant toutefois vers les référents adéquats au sein de la CGSS et de l'ARS dès que nécessaire.**

FICHE ACTION FACILITATION GMPSOI

La facilitation ne relève pas d'une activité de consultants mais consiste à permettre, par l'expertise d'un pair, l'appropriation du mode d'exercice coordonné et la démarche nécessaire pour y aboutir. *Il ne s'agit pas de « Faire à la place de » mais d'apporter des clés utiles pour y parvenir.*

| | |
|-------------------------|---|
| Contexte | Bonne connaissance des enjeux actuels du système de santé par les différents acteurs, de la nécessaire réorganisation du 1er recours en réponse, mais difficultés d'appropriation des démarches, des concepts, de leur déclinaison concrète pour y faire face et se structurer. |
| Objectif général | Accompagner les porteurs de projet de maisons de santé ou les équipes en fonctionnement dans la mise en œuvre et son développement. |
| Public cible | Professionnels de santé porteurs d'un projet de maisons de santé. Professionnels exerçant au sein de maisons de santé. Collectivités impliquées dans le montage d'un projet architectural d'une maison de santé. |
| Intervenants | Professionnels de santé en exercice dans une maison de santé ou personnes ressources formés à la facilitation par la Fédération Nationale des Maisons et Pôles de Santé (FMPS). |
| Posture | Compagnonnage (accompagnement de pair aguerri de sa propre expérience) ou consultance (FQ, gestionnaire de projet) : - déclinaison concrète de la démarche, - dynamique d'équipe, du leadership, - déclinaison opérationnelle du fonctionnement. |
| Outils mobilisés | Expertise du facilitateur sur la démarche de projet de maison de santé. Expertise du facilitateur sur l'exercice pluriprofessionnel coordonné en maison de santé. Connaissance du réseau institutionnel et des ressources du territoire. Connaissance du réseau national des maisons de santé Outils techniques et réglementaires de la fédération nationale et régionale. Soutien technique, réglementaire et administratif de la coordination. |

Demande d'aide financière au montage de MSP en zone non fragiles (88% de La Réunion)

Cette aide est disponible à la demande des MSP dans la plupart des ARS de France (appui et financement pour l'écriture du projet de santé, le diagnostic de population...). Les 5 premières MSP réunionnaises en avait bénéficié (fonds FICQS à l'époque).

Après plusieurs relances, la Présidente du GMPSOI a reçu la réponse de M. Chantell FENIES.
 « *La demande du GMPSOI est en cours de traitement. Elle doit notamment s'inscrire dans le contexte local de forte attractivité d'installation des professionnels de santé avec une densité médicale moyenne supérieure à la métropole. Le modèle de la métropole avec des territoires en forte désertification médicale ne peut donc pas à mon sens s'appliquer à La Réunion. Pour autant, au-delà de ce constat, les territoires fragiles concernent 12% de la population réunionnaise (nouveau zonage des médecins), avec deux territoires identifiés comme particulièrement fragiles : CILAOS et Saint-Philippe. Au regard de ces éléments, et dans le cadre de notre partenariat et de notre collaboration étroite, un financement FIR a été attribué au GMPSOI pour accompagner les porteurs de projet de MSP en particulier pour des projets de MSP qui se situeraient dans les zones en sous densités médicales* ».

Pour rappel, le zonage pluri-professionnel identifie les zones les plus fragiles et sert de cadre pour la déclinaison des mesures prévues dans la partie ambulatoire du Schéma d'Organisation des Soins (SOS). La méthodologie utilisée, décrite dans le Schéma d'Organisation des Soins permet d'identifier les territoires fragiles et prioritaires par la mise en œuvre des mesures destinées au maintien de l'offre de soins de premier recours.

Facilitation de MSP en zones particulièrement fragiles (CILAOS et SAINT-PHILIPPE)

Le zonage pluri-professionnel identifie les zones les plus fragiles et sert de cadre pour la déclinaison des mesures prévues dans la partie ambulatoire du Schéma d'Organisation des Soins (SOS). La méthodologie utilisée, décrite dans le Schéma d'Organisation des Soins permet d'identifier les territoires fragiles et prioritaires par la mise en œuvre des mesures destinées au maintien de l'offre de soins de premier recours. A notre connaissance pour ces zones, à La Réunion, l'accompagnement reste technique et non financier.

CILAOS – Référent GMPSOI : Jean-Marc FRANCO

7 réunions concernant la facilitation sur CILAOS du projet de création de la maison de santé pluri professionnelle et qui ont eu lieu au sein du groupe de travail sur l'offre de soins de premier recours (4 réunions dont 3 à Cilaos), au sein du Copil Cilaos (2 réunions : 1 réunion à Cilaos le 31 octobre 2018 et 1 réunion 28 mars 2019 à l'ARS OI) et une réunion avec la chargée de mission de l'ARS OI pour la restructuration de l'offre de santé le 23 mai 2019. (Cf. *table des facilitations 2018-juin 2019*)

| | | | | | | |
|---------------|---|---|---|---|---|--|
| CILAOS | 20/06/2018 cf. CR jmf + RR 3 IDE 2 ortho + Mme LOSSY et M. LAUNAS, CGSS + M. FENIES, ARS 1. recueil des besoins des PS | 30/08/2018 10 participants institutionnels cf. CR jmf + RR 1. visite de l'hôpital, TÉLÉMÉDECINE 2. Réunion à la Mairie sur le lien hôpital et MSP | 31/10/2018 cf. CR jmf + RR COPIL offre de soins CILAOS 1. restitution des travaux des groupes de travail offre de soins de 1er recours, médicosocial et du diagnostic local de santé | 06/12/2018 Réunion de travail avec l'ARS OI et la CGSS sur les projets de santé du MSPU à Saint Philippe et la MSP de Cilaos | 28/03/2019 cf. CR jmf + RR Réunion de travail du COPIL avec l'AS OI, le CHU, le Département sur l'offre de soins à Cilaos | 23/05/2019 cf. CR jmf + RR UFR Santé site de St Pierre Réunion de travail Mme Bédier |
|---------------|---|---|---|---|---|--|

Sur ce territoire l'organisation logistique a été faite par M. Chanthell Fenies en lien avec la mairie de Cilaos pour les 4 premières réunions. Il a assuré avec le Dr FRANCO l'animation ces réunions. M. Feniès et Mme Myrielle Lossy étaient présents à toutes les réunions⁵. Les ordres du jour ont été définis en fonction des demandes et des besoins des professionnels de santé. Par ailleurs, le Dr FRANCO a accueilli au Département Universitaire de Médecine Générale le Mme Florence Bédier, chargée de mission nommée par Mme Ladoucette pour la restructuration de l'offre de soins à Cilaos le jeudi 23 mai 2019. Une 2ème réunion était prévue le 24 juin à l'ARS OI à Saint Paul. **A ce stade il est prévu de programmer une réunion avec le GMPSOI dès que seront identifiés les porteurs de projet de MSP sur Cilaos.**

SAINT-PHILIPPE – Référent GMPSOI : Jean-Marc FRANCO

7 réunions des professionnels de santé libéraux ont concerné la facilitation sur Saint Philippe du projet de création de la MSP universitaire. (Cf. table des facilitations 2018-juin 2019)

| | | | | | | | | |
|----------------|--|---|--|---|---|---|--|---|
| SAINT-PHILIPPE | 14/09/2018 9 PS dont GMPSOI Jean Marc FRANCO + S. LERUSTE + M. FENIES, ARS + CGSS Mme LOSSY + COORDINATRICE MSPU 2 représentants Mairie • Informations sur le nouveau zonage des médecins, le nouveau Plan d'égal d'accès aux soins et le nouveau AG • Facilitation du GMPSOI par le Pr J-M Franco. | 08/11/2018 cf. CR de réunion 16 PS dont IMF + CGSS Mme LOSSY + M. FENIES, ARS + GMPSOI Jean Marc FRANCO + COORDINATRICE MSPU Diagnostic de situation - Présentation du PRS - L'article 51 de la loi de sécurité sociale - Les aides au financement européen | 06/12/2018 Réunion de Travail avec TARS OI et la CGSS sur les projets de santé du MSPU à Saint Philippe et la MSP de Cilaos | 11/12/2018 + M. FENIES, ARS (EMARGEMENT) + GMPSOI Jean Marc FRANCO + COORDINATRICE MSPU • Construction d'un projet de santé • Organisation en Société interprofessionnel de soins ambulatoires • Rémunération de l'exercice pluri-professionnel et coordonné : accord conventionnel interprofessionnel. | 09/01/2019 7 PS dont GMPSOI Jean Marc FRANCO S. LERUSTE - projet de santé de la MSPU - Protocole pluri-professionnel sur la surveillance de TINR - Prévention et prise en charge du pied diabétique grade 2 - Repérage de la fragilité sujet âgé - Aide aux aidants 5. Système d'information et échanges interprofessionnels | 15/02/2019 10 PS dont GMPSOI Jean Marc FRANCO + 2 Représentants Mairie + coordinatrice MSPU + M. FENIES, ARS + Mme Lossy Myrielle, CGSS • Restitution de l'avancement du projet de santé (réunion du 09 janvier 2019) • Système d'information - Article 51 | 08/03/2019 M. SIMONPIERI, CGSS MME LAGACHERIE, CGSS M. FENIES, ARS + GMPSOI Jean Marc FRANCO cf. émargement (M. FENIES) - Présentation article 51 LFSS, 2017 - Présentation de la CDC - Point sur l'avancement du PDS | 12/04/2019 5 PS dont IMF M. FENIES, ARS Mme Freyssin Céline, CGSS Mme Lossy Myrielle, CGSS + GMPSOI Jean Marc FRANCO + 2 représentants Mairies - Point sur l'avancement du projet de santé - Proposition des formes juridiques des MSP à Saint Philippe |
|----------------|--|---|--|---|---|---|--|---|

L'organisation logistique et été faite par M. Chanthell Fenies en lien avec la mairie de Saint Philippe. Il a assuré avec le Dr FRANCO l'animation des réunions. M. Fenies et Mme Myrielle Lossy étaient présents à toutes les réunions sauf celle du 09 janvier 2019 (élaboration du projet de santé par les PS). Les ordres du jour ont été définis en fonction des demandes et des besoins des professionnels de santé. Mme Céline Fressyn (CGSS) était présente à 2 réunions (08 novembre 2019 et 12 avril 2019). Mme Lagacherie et le Dr Simonpieri étaient présents à la réunion du 08 mars 2019. Mme Rita RICORD a assisté bénévolement aux réunions en tant que future coordinatrice administrative de la MSPU. Une lettre d'information va être adressée aux professionnels de santé libéraux de Saint Philippe afin d'intégrer les volontaires à ce projet. A ce stade, suite à la décision de créer la MSPU Multisite dont le siège sera basé à Basse Vallée, à Saint-Philippe, l'accompagnement du GMPSOI pour la création de la MSPU sous forme juridique de SISA a été décidé. **Une réunion avec le GMPSOI doit être programmée avec les futurs associés de la SISA MSPU Multisite.**

AUTRES ZONES GÉOGRAPHIQUES – Référent GMPSOI : Véronique RIZZI

- 1) BELLEMENE
- 2) RIVIERE DES GALETS, LA POSSESSION
- 3) SAINT-GILLES LES BAINS
- 4) PETITE-ILE
- 5) RAVINE DES CABRIS (ESP)
- 6) RAVINE DES CABRIS (Promoteur)
- 7) MOULIN JOLI, LA POSSESSION

⁵ Mme Ladoucette (directrice de l'ARS OI), M. Gilles Vignon (Offre de soins de 1er recours), Mme Céline Fressy (CGSS), Mme Dougin (ORS) étaient présents à la réunion du Copil à Cilaos du 31 octobre 2018. Mme Ladoucette, M. Calenge (directeur du CHU), Mme Aurélie Nativel (Département), Mme Fressyn (CGSS) et Mme Dougin (ORS) étaient présents lors de la réunion du COPIL Cilaos à l'ARS OI du 28 décembre 2018.

Détail des facilitations

| | | | | | |
|-------------------------------------|---|---|---|--|---|
| BELLEMENE | 2/11/2018 Dr GOUPIL + Dr GLORIEUX GMPSOI, VC + V. RIZZI MSP, PDS, FIR, ACI | 31/05/2019 Réunion info équipe + 7 PS en centre médical GMPSOI, V. RIZZI (+ Dr V. COCHET 30 min) | | | |
| RIVIERE DES GALETS LA POSSESSION | 03/01/2019 Fiche de demande de facilitation Dr PALMA à GMPSOI, V. RIZZI | 03/2019 DIJON Dr PALMA, Dr SIMON GMPSOI, V. RIZZI | 20/06/2019 GMPSOI, V. RIZZI 6 PS dont Dr PALMA et SIMON - avancée locaux - avancée juridique et PDS - Relecture projet jardin thérapeutique | | |
| SAINT-GILLES LES BAINS | 29/03/2019 Dr U. SEVAGAMY GMPSOI, V. RIZZI | 06/05/2019 Dr U. SEVAGAMY GMPSOI, V. RIZZI | 14/06/2019 + 6 PS GMPSOI, V. RIZZI MSP, PDS, FIR, ACI, SISA (+ envoi docs de référence VR) | | |
| PETITE ILE | 15/05/2019 Dr THIMBO Dr DESMACHELIER GMPSOI, V. RIZZI Projet MSPU + IMMOBILIER ACI/SISA/FIR | 23/05/2019 8 PS + ARCHI GMPSOI, V. RIZZI 1. intérêt PS pour MSP PI 2. projet immobilier 3. axes prioritaires | 13/06/2019 6 PS + ARCHI GMPSOI, V. RIZZI 1. retour sur questionnaire immobilier 2. axes détaillés du PDS par les PS 3. objets des statuts de l'association | 20/06/2019 Statuts, organisation AGO, nom Création formulaire candidatures MSP Ph. DESMACHELIER, GMPSOI, V. RIZZI | 11/07/2019 GMPSOI, V. RIZZI Préparation AGO validation statuts, nom (et logo ?) validation formulaire de candidatures MSP |
| RAVINE DES CABRIS | 13/09/2018 Dr TSANG | 12/10/2018 Dr tsang + promoteur Tampon / Ravine des C | 6/02/2019 Dr tsang + promoteur MISE EN LIEN CDC | | |
| RAVINE DES CABRIS | 5/06/2019 Dr ABRAHAM, GMPSOI, V. RIZZI Projet MSP + IMMOBILIER | 9/07/2019 Réunion équipe 6 PS, GMPSOI, V. RIZZI Mairie LDB : MSP/ACI/SISA/SIP | | | |
| MOULIN JOLI LA POSSESSION | 02/07/2019 Dr Corry PAVET GMPSOI, V. RIZZI - avancée Maison de Santé - services de la Fédération" | | | | |

Parmi ces facilitations on distingue celle dite de **niveau I** : Sensibilisation / information, et dites de **niveau II** : Projet de santé validé et équipe déjà structurée et actions auprès de MSP matures entrées dans une **démarche qualité**.

Certaines fédérations imposent l'adhésion et le paiement d'une cotisation avant d'intervenir, en 2018 nous avons été moins formalistes, mais nous constatons que cela nuit parfois à la visibilité globale de qui nous sommes et de ce que nous faisons en tant que structure d'appui. Le GMPSOI est une structure ressource identifiée et utilisée par les PS qui ne le mentionnent pas toujours, et qui parfois ne sont pas membres ; il est important de leur ouvrir cette option.

La Fédération Régionale GMPSOI a lancé une proposition d'adhésion aux équipes facilitées en 2018 afin qu'elles envisagent ce « membership », à court ou à moyen terme. Il est important pour nous que le travail d'accompagnement et de facilitation soit visible, choisis et reconnu tant pour le renforcement apporté aux équipes que pour le sens que nous lui donnons.

Notre association a pour objet d'être un appui à l'amélioration de la qualité des soins primaires, nous aidons ceux qui s'y engagent et si c'est possible (partie financière notamment) nous encourageons ceux qui s'y investissent à nous rejoindre pour y parvenir collectivement autant qu'au niveau de leur ESP / MSP / CPTS.

2. Partenariats majeurs hors ARS

| PARTENAIRES | | | | | | |
|-----------------|--|--|---|---|--|--|
| ARS REUNION | SERVICE PREVENTION | SERVICE CULTURE ET SANTÉ | SECTION OFFRE DE SOIN 1er recours | DIRECTION GENERALE | | |
| ARS MAYOTTE | RVICE DIRECTION OFFRE DE SOIN | SERVICE ATTRACTIVITÉ | | | | |
| CDC | 27/09/2018 GMPSOI, V. RIZZI Amaury de Mezani de Malaric | 1/12/2018 GMPSOI, V. RIZZI + Sandra DESMETTRE Mayotte | 04/02/2019 GMPSOI, MJM + V.RIZZI | 26/03/2019 GMPSOI, V. RIZZI Entretien tel Sandra DESMETTRE Réunion | 05/2019 GMPSOI, V. RIZZI Entretien tel Sandra DESMETTRE Mayotte | |
| CGSS | 11/10/2019 CPR 1 Dr V.COCHE, V.RIZZI | 23/04/2019 Entretien Mme FREYSSIN Mme LOSSY GMPSOI, Dr MJM + V.RIZZI | 23/04/2019 GMPSOI, V.RIZZI => Mme LOSSY Demande de statistiques régionales ACI | | | |
| FFMPS | Septembre 2018 JOURNÉE DES COORDINATEURS | lien GMPSOI - FFMPS Réunions de cadrages GMPSOI, V. RIZZI + 29/10 FORMATION PARTICIPATION DES USAGERS, Dr P. VUATTOUX | 1/12/2018 SEMINAIRE EXERCICE COORDONNÉ MAYOTTE , CO-Organisation GMPSOI Animation Dr. MJM + V. RIZZI GMPSOI | 28-30/03/2019 DIJON CONGRES ANNUEL 13 PS GMPSOI - 5 MSP représentées | Mai 2019 BEAUNES REUNION DE CA FFMPS, V. COCHET | 28/06/2019 RENNES GMPSOI V.RIZZI APPLICATION COORDINATION |
| ONCOURS MÉDICAL | ARTICLE Dr COCHET, Dr MI MAIGRAT et Véronique RIZZI | | | | | |
| KPMG | novembre 2018 Mme LEMBLÉ | 03/2019 M. JOLY | 17/06/2019 cadrage appui GMPSOI / ESP / MSP | | | |
| INSEE | Données Santé Mayotte INSEE + GMPSOI, V. RIZZI | Données Santé Réunion INSEE + GMPSOI, V. RIZZI | | | | |
| CSSM | DEC 2019 GMPSOI, MJM + V.RIZZI | 5/03/2019 BILAN MAYOTTE INSEE + GMPSOI, V. RIZZI | | | | |

Demande en cours CGSS : en région beaucoup de Fédérations reçoivent les statistiques régionales des aides ACI (anonymées) de la part de leur CPAM locale. Elles disposent de l'ensemble des données (celles que vous nous avez adressé récemment pour chaque MSP signataires de l'ACI) concernant le décompte précis de l'ACI que la Fédération reçoit globalisées pour les MSP de leur région ce qui permet de se situer par MSP (enveloppe moyenne, nombre de professionnel, etc...), entre les régions, et de savoir ce que cela représente en actions (nombres de protocoles, actions de santé publique...) et en volume financier... un peu les données présentées lors du CPR mais affinées. Nous en avons fait la demande à Mme LOSSY qui a transmis notre requête à la Direction de La CGSS.

3. Outil de coordination au service des MSP : projet de développement d'une application

Le GMPSOI participe au groupe de travail national qui souhaite produire un outil de coordination pour les MSP. La journée s'est déroulée à Rennes le 28 juin dernier.

L'objectif de cette journée a été de définir le périmètre fonctionnel d'un outil de coordination qui sera développé avec le plus d'efficience possible.

4 axes principaux étaient considérés :

- Outil de coordination
- Site web destiné aux usagers
- Intranet pour les PS d'une MSP
- Bibliothèque regroupant différents travaux des MSP à deux niveaux, régional puis national.

5 coordinateurs ont été sollicités et ont amené des outils utilisés dans leur exercice de coordination : tableau récapitulatif ACI, tableau répartition des financements, des modèles de comptes rendus, de présentation projet, de présentation AG, des informations dont ils ont besoin pour chaque professionnel.

4. perspective : un séminaire sur les SISA en collaboration KMPG - GMPSOI

L'une des demandes de facilitation récurrente est l'appui au choix lors de la création de la SISA ! Dès lors, le GMPSOI souhaite rendre possible une intervention croisée KPMG / GMPSOI qui sera proposée aux ESP / MSP.

Il s'agit pour nos invités de repartir avec une clarification sur l'information de base. Il y a beaucoup de défaut de textes, de possibilités d'interprétation et c'est difficile de décider de ce dans quoi on s'engage. De plus, il y a autant de cas de figure que d'équipe, et autant de situation spécifique que de professionnel. Il faut voir pour chacun et pour l'équipe les avantages fiscaux, les coûts comptables, en fonction de l'entente entre les personnes et tous les projets personnels.

L'idée est de créer des outils simples (de type le tableau capital fixe / capital variable) pour aider aux choix.

* FICHE DE FACILITATION SISA

* BESOIN DE CONTACTS / REFERENTS SISA

* Comment entrer et comment sortir est l'une des questions les plus fréquentes ? Ce que cela implique pour chaque professionnel au plan médical ou para médical, fiscal, individuel (en cas de départ), collectivement (si dissolution), le cout, l'aspect juridique, les impôts ?

Reste à organiser en novembre 2019 avec M. JOLY – Mme LEMBLÉ : demi journée ou journée de travail des porteurs de projets et équipes + KPMG

5. Relations ARS - GMPSOI

ARS MAYOTTE

MISSION EN 2019

- Réunion avec M. BOUTIÉ et Mme AHAMADA : formation coordination via PACTE ?
- Décision pour la poursuite de la collaboration avec le GMPSOI connue avant septembre 2019, elle a été proposée à la Direction Générale de l'ARS par M. BOUTIÉ

ARS REUNION

Depuis, le dernier CPR aucun temps de travail n'a été réalisé avec l'ARS mais nous avons pris un rendez vous avec Mme LADoucETTE mi août pour enfin nous présenter à elle, envisager des coopérations efficaces et répondre à certaines de nos interrogations sur les montages financiers pour les MSP (appui à l'écriture du projet de santé, diagnostic santé avec les populations, actions de prévention ou ETP). Lors d'une réunion avec la MSP SAKISOIGNE, M. Gagneur aurait exprimé qu'il n'y aurait plus de financements en 2019 ni peut-être 2020 pour ce qui concerne l'ETP or les nouvelles équipes facilitées envisagent ce type d'actions, il est important de savoir comment nous situer.

ANNEXES

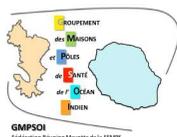
- 1. Budget détaillé de l'association GMPSOI 2018**
- 2. Présentation du GMPSOI aux journées nationales de la FFMPs Dijon mars 2018**
- 3. Article Revue le Concours Médical, Ecrit en novembre 2018, Publication en février 2019**
- 4. Exemple de communication du GMPSOI, porteurs de projets et équipes à Mayotte, 2018**
- 5. Détail de la démarche de facilitation du GMPSOI**
- 6. Fiche de demande de facilitation du GMPSOI**

1. Budget détaillé de l'association GMPSOI 2018

| 5. Budget de l'association GMPSOI | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|---------------------------------|
| exercice 2018 | | | | | | |
| CHARGES | Dépenses prévisionnelles MAYOTTE 2018 | Dépenses prévisionnelles REUNION 2018 | DEPENSES RÉALISÉES MAYOTTE 2018 | DEPENSES RÉALISÉES REUNION 2018 | PRODUITS | RESSOURCES OBTENUES 2018 |
| CHARGES DIRECTES | | | | RESSOURCES DIRECTES | | |
| 60 - Achats | 1 400 | 2 614 | 1 700 | 138 | 70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services | |
| Achats matières et fournitures | | 1 220 | | 138 | 73 - Dotations et produits de tarification | |
| Autres fournitures | | 174 | | | 74 - Subventions d'exploitation | 85300 |
| | | | | | Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page | |
| 61 - Services extérieurs | 1 450 | 1 368 | 1 425 | 120 | ARS | 85300 |
| Locations | | | | | | |
| Entretien et réparation | | | | | | |
| Assurance | | 105 | | 120 | Conseil-s Régional(aux) : | |
| Documentation | | | | | | |
| 62 - Autres services extérieurs | 12 450 | 78 042 | 12 119 | 29256 | Conseil-s Départemental (aux) : | |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires (dont prestations de services) | 7 730 | 58 813 | 7 788 | 26125 | | |
| Publicité, publication | | | | | | |
| Déplacements, missions | 4 720 | 17 618 | 4 331 | 3131 | Communes, communautés de communes ou d'agglomérations | |
| Services bancaires, autres (abonnement tel) | | 349 | | | | |
| 63 - Impôts et taxes | | | | | | |
| Impôts et taxes sur rémunération | | | | | | |
| Autres impôts et taxes | | | | | Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) : | |
| 64 - Charges de personnel | | | | | Fonds européens (FSE, FEDER, etc.) | |
| Rémunération des personnels | | | | | L'agence de services et de paiement (emplois aidés) | |
| Charges sociales patronales | | | | | Autres établissements publics | |
| Autres charges de personnel | | | | | Aides privées (fondation) | |
| 65 - Autres charges de gestion courante | | 1 307 | - | 3150 | 75 - Autres produits de gestion courante | 2000 |
| Cotisation OHS + FFMP5 | | 1 307 | | 3150 | 758. Cotisations des membres | 2000 |
| | | | | | 758. Dons manuels - Mécénat | |
| 66 - Charges financières | | | | | 76 - Produits financiers | |
| 67 - Charges exceptionnelles | | | | | 77 - Produits exceptionnels | |
| 68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées | | | | | 78 - Reprises sur amortissements et provisions | |
| 69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés | | | | | 79 - Transfert de charges | |
| TOTAL DES CHARGES | 15300 | 70000 | 15244 | 32544 | TOTAL DES PRODUITS | 87300 |
| Excédent prévisionnel (bénéfice) | | | | | Insuffisance prévisionnelle (déficit) | |
| CONTRIBUTIONS | | | | | | |
| 86 - Emplois des contributions volontaires en nature | | | | | 87 - Contributions volontaires en nature | |
| 860 - Secours en nature | | | | | 870 - Bénévolat | |
| 861 - Mise à disposition gratuite de biens et services | | | | | 871 - Prestations en nature | |
| 862 - Prestations | | | | | | |
| 864 - Personnel bénévole | | | | | 875 - Dons en nature | |
| TOTAL | 15300 | 70000 | 15244 | 32544 | TOTAL | 87300 |

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.
2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.
3 Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice Mars

2. Présentation du GMPSOI aux journées nationales de la FFMPs Dijon mars 2018

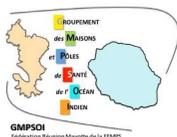


EXERCICE COORDONNÉ DANS L'OcéAN INDIEN

**Océan
INDIEN**
2 territoires
particuliers
adaptés à
l'exercice
coordonné

OÙ SOMMES NOUS ?





VITALITÉ DES MSP EXISTANTES ET DES PROJETS

DEPUIS 2012 :
TOUS
BÉNÉVOLES

EN 2018 :
1^{ER} FIR ARSOI
MAYOTTE

EN 2019 :
1^{ER} FIR
ARSOI REUNION

QUI SOMMES NOUS ? Une centaine de professionnels de santé

ADHÉRENTS GMP SOI / FFMP S : 14 MSP en région

12 Réunionnaises dont 1 MSP autour de la gynécologie sans MG

1 MSP centrée sur l'ophtalmologie (basse vision) et **2 Mahoraises**

+ 3 MSP en projet à La Réunion + 2 équipes en réflexion

SIGNATAIRES ACI : 7 (5 La Réunion et 2 Mayotte*) * En cours de régularisation car zone au régime particulier...

PORTEURS DE PROJETS D'EXERCICE COORDONNÉ : 6 MSP à Mayotte et **1 projet CDS**

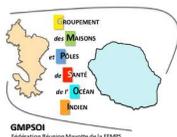
1 CDS ORL/ophtalmo existant et 1 projet de CDS dentaire

CPTS : 5 projets - 4 dont 1 sur l'ETP (GMP SOI) + 1 télé-expertise mobile

à La Réunion

à Mayotte MSP Jardin Créole





AXES DE TRAVAIL ET DYNAMIQUE COLLECTIVE

VIVRE EN
DYNAMIQUE

:

EQUIPES,

ETP,

USAGERS :

S'ADAPTER !

NOS 10 MISSIONS PRIORITAIRES

dans l'océan indien

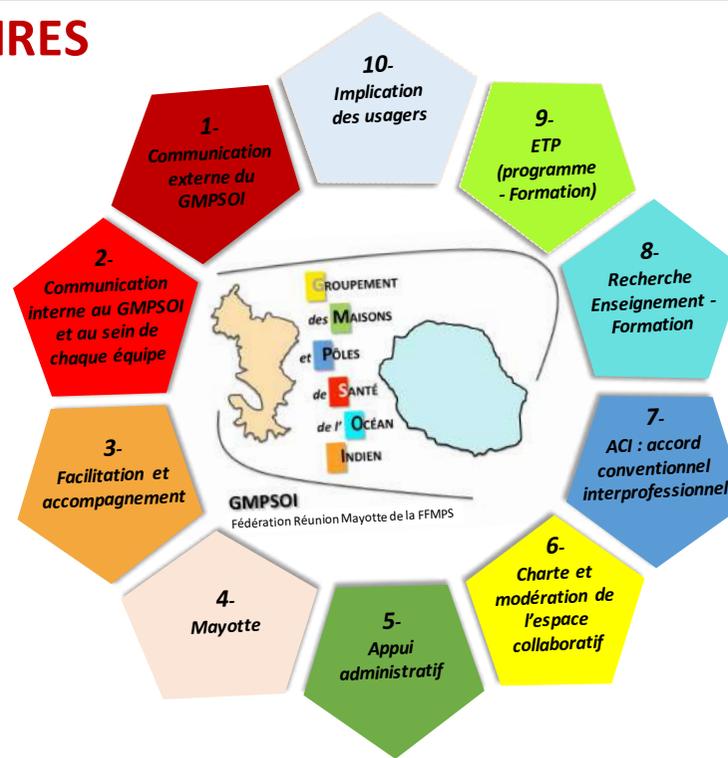
4 TEMPS DE CO-CONSTRUCTION

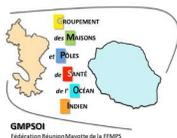
annuels entre pairs proposés

UN ENGAGEMENT :

*réunir, mutualiser,
faciliter et accompagner !*

- > Équipes de soins primaires et patients
- > Amélioration de la qualité des soins
- > Echanges de pratiques concrètes
- > Formations communes des PS
- > Innovations organisationnelles





**POUR EN
PARLER
TROUVER LES
PS CONTACTS**

ici à Dijon !

Y compris ceux
incognito sans

photo **et**

Alon kozé !



ACTIONS ET PROGRAMMES DES ÉQUIPES

NOS CHOIX DE SANTÉ

Surpoids / MCV : Nutrition / Activité Physique Adaptée

Diabète : Type 2 – gestationnel

Asthme, Observance, TLA

Plaies et cicatrisation

Travail sur la complexité des prises en charge

L'ETP un domaine porteur du GMPSOI

140 professionnels formés

5 programmes autorisés

Des formations à La Réunion et à Mayotte

LA COORDINATION, enjeu pour les patients et les MSP

Projet de formation dans l'OI par le GMPSOI en réflexion !

Alon kozé !



Véronique



Marie-José



Sandrine



Lorraine



Vanessa



Hector

Pauline

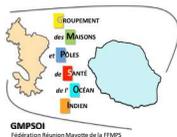


Nadir



Véronique





NOS ALERTES !

ACI / SISA :

Quelle facilitation pour l'OI ?

PS :

Quelle attractivité pour Mayotte ?!

L'ACI une mise en œuvre spécifique et délicate à mener dans notre région

La Réunion : des mieux mais des difficultés qui perdurent, une CPR à rendre efficace
Mayotte : des avancées côtés CNAM et CSSM + une ARS indépendante et mobilisée



Ces chiffres cumulent privé et public. Début 2019, **peu de professionnels de santé libéraux** exercent à Mayotte dont **23 médecins généralistes pour plus de 235 000 habitants*** (*estimation difficile des populations Comoriennes migrantes).

Professionnels de santé hors remplaçants au 1er janvier 2017

| Professionnels de santé | Densité** (effectif total) | | |
|------------------------------------|----------------------------|---------|------------|
| | Mayotte | Réunion | Métropole* |
| Médecins généralistes | 56 | 139 | 130 |
| Médecins spécialistes | 41 | 146 | 169 |
| Ensemble des médecins | 96 | 285 | 299 |
| Chirurgiens dentistes | 6 | 54 | 63 |
| Sages femmes | 323 | 190 | 148 |
| Infirmiers | 409 | 863 | 1 026 |
| Masseurs kinésithérapeutes | 34 | 160 | 0 |
| Orthophonistes | 4 | 53 | 38 |
| Orthoptistes | 0 | 7 | 7 |
| Pédicures-podologues | 1 | 9 | 21 |
| Ergothérapeutes | 2 | 15 | 17 |
| Psychomotriciens | 3 | 15 | 18 |
| Audio-prothésistes | 0 | 2 | 5 |
| Opticiens-lunetiers | 5 | 33 | 54 |
| Manipulateurs ERM | 12 | 36 | 54 |
| Nombre d'officines pharmaceutiques | - | - | - |
| Nombre de pharmaciens | 26 | 83 | 107 |

ARS OI - ADELI - RPPS - FINISS - CHM - Ordre des médecins de Mayotte

* y compris remplaçants en métropole

** Densité pour 100 000 habitants. Sauf pour les sages-femmes, densité pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans.



3. Article Revue le Concours Médical, Ecrit en novembre 2018, Publication en février 2019

Océan Indien

LE GMPSOI : ENTRE ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN



- Le Groupement des maisons et pôles de santé de l'océan Indien (GMPSOI) compte de 14 MSP à l'île de la Réunion et 2 MSP à Mayotte.
- Son objectif : accompagner les équipes durant la phase de création de leur ESP, MSP ou CPTS, et faciliter l'organisation des MSP existantes et des équipes porteuses de projets.

PAR VÉRONIQUE RIZZI*

Le Groupement des maisons et pôles de santé de l'océan Indien (GMPSOI) est la Fédération Réunion Mayotte de la FFMPSP. Son objectif : accompagner les équipes au montage de leur ESP, MSP ou CPTS, et apporter aux MSP existantes et aux équipes porteuses de projets une offre d'appui et de facilitation de leur organisation ou de leurs actions en santé. Le GMPSOI compte 14 MSP à La Réunion et 2 MSP à Mayotte. Toutes les professions y sont représentées, soit 80 professionnels de santé et une dizaine de porteuses de projets. L'exercice pluriprofessionnel a été découvert via un programme ETP. Plus de 140 professionnels ont bénéficié de quatre vagues de formation**.

QUESTIONS DE FINANCEMENT

Depuis sa création en 2012, le GMPSOI fonctionne uniquement sur cotisation de ses adhérents. Deux financements - que Mayotte a obtenu fin 2017 et La Réunion en 2018 - ont permis de proposer une expertise sur les deux territoires. À Mayotte, les deux MSP ont reçu des forfaits de coordination par l'ARS et des fonds pour les actions de santé, et ont signé l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI) sans pour autant recevoir les financements en raison d'absences de déclaration de médecin traitant et de calcul du taux de précarité dans cette zone pourtant ultra-prioritaire. À La Réunion, cinq structures sont signataires de l'ACI et mènent des programmes d'ETP ambulatoire et des actions de prévention

ou dépistage financées par le fonds d'intervention régional. Cet accompagnement a été réalisé bénévolement. C'est insuffisant ! La structuration autour de deux axes clés (voir encadré) avec des ressources humaines parallèles est indispensable.

La créativité du GMPSOI a permis de réaliser des formations, de participer au consensus diabète puis à la co-construction du programme d'ETP, de structurer des actions pour l'innovation en santé numérique. Nous participons aux comités paritaires régionaux, rencontrons l'ARS et la Sécurité sociale, et réalisons des groupes de pairs trimestriels. La Fédération a contribué aux ateliers du premier séminaire de l'exercice coordonné à Mayotte. Et souhaite concevoir un programme de formation de coordinateurs en MSP. Notre mobilisation à Mayotte et à La Réunion est structurée dans l'imme-



* VÉRONIQUE RIZZI, socio-économiste consultante en coopération internationale, facilitatrice qualifiée en santé, coordinatrice GMPSOI et MSP

diat, intrinsèquement, dans une solidarité de métiers, une volonté d'être utiles, d'être enseignants, d'améliorer la qualité de nos exercices, d'apporter des innovations, de s'associer aux usagers et aux populations dont les populations migrantes... En bref, inventer et cultiver notre inventivité et notre adaptabilité.

Si j'avais une baguette magique, je ferais le vœu que durent le dynamisme de notre exercice coordonné et l'engagement de notre responsabilité dans nos projets, autour de la santé, avec tous les habitants de nos îles. Si je suis exaucée, cette mobilisation demeure une énergie qui devrait participer aux changements nécessaires et aux renforcements de nos capacités collectives et qui permettra, pour les uns, de piloter efficacement et avec efficacité nos ESP, MSP et CPTS, et pour les autres, d'en être l'âme et lavie.

Au-delà des financements, l'idéal serait une véritable relation partenariale entre les acteurs de santé et du médico-social, la population et les institutions. Relation par laquelle les solutions mises en œuvre pour répondre aux problématiques de santé publique seraient évolutives mais durables. *

** 4 formations à destination ETP et coordinateurs programmes ETP et médecins coordonnateurs à la demande de nos membres volontaires. Voir l'encadré page 4.

DIX AXES DE TRAVAIL PRINCIPAUX

1. Communication externe du GMPSOI
2. Communication interne au GMPSOI et au sein de chaque équipe
3. Facilitation et accompagnement
4. Mayotte
5. Appui administratif
6. Charte et modération de l'espace collaboratif
7. ACI
8. Recherche enseignement - formation
9. ETP (programme, formation)
10. Implication des usagers

4. Exemple de communication du GMP SOI, porteurs de projets et équipes à Mayotte, 2018

Vous êtes en ESP ou en MSP ?

Contactez nous pour prendre rendez vous du 19 au 21 mai 2018

Mayotte

- 1 Rencontrer des équipes et des porteurs de projets
- 2 Ecouter et apporter des réponses aux professionnels en réflexion, présenter la Fédération
- 3 Créer un accompagnement adapté entre pairs et partenaires sur les 2 territoires
- 4 Faciliter le changement de mode d'exercice et le travail en équipe

La volonté en 2018

GMP SOI
Fédération Réunion Mayotte de la FFMP S

@ mjmj@wanadoo.fr
orev.rizzi@gmail.com

Dr Marie José MAIGRAT : 0692 67 26 86
Véronique RIZZI : 0692 73 37 90

GMP SOI 8 rue du Grand Bleu
97434 Saint-Paul La Réunion

Vous êtes en réflexion pour travailler en ESP ou MSP ?

Venez nous rencontrer Dimanche 20 mai 2018 9H30 à La MDPH de Mamoudzou

Mayotte

- 1 Rencontrer des équipes et des porteurs de projets
- 2 Ecouter et apporter des réponses aux professionnels en réflexion, présenter la Fédération
- 3 Faciliter le changement de mode d'exercice et le travail en équipe
- 4 Créer un accompagnement adapté entre pairs et partenaires sur les 2 territoires

La volonté en 2018

Vous réfléchissez à :

- * travailler en équipe autour d'un projet,
- * réussir une prise en charge coordonnée, efficace et efficiente du patient,
- * proposer des protocoles ou mutualiser des pratiques pluriprofessionnelles,
- * gérer et coordonner en équipe votre charge administrative et financière,
- * favoriser l'installation des jeunes professionnels et médecins à proximité,
- * valoriser la médecine générale et les soins de premiers recours à travers un projet de santé adapté à la population,
- * attirer plus de professionnels de santé et de médecins pour renforcer votre activité libérale,
- * optimiser le travail avec le médico-social car les situations sont si complexes...

PARTICIPEZ A NOS ÉCHANGES !

@ mjmj@wanadoo.fr
orev.rizzi@gmail.com

Dr Marie José MAIGRAT : 0692 67 26 86
Véronique RIZZI : 0692 73 37 90

GMP SOI 8 rue du Grand Bleu
97434 Saint-Paul La Réunion

GMP SOI
Fédération Réunion - Mayotte

Groupement des Maisons et Pôles de Santé de l'Océan Indien

CONTACT : Véronique COCHET, Présidente
8 rue du Grand Bleu 97434 St Gilles les Bains
gmpsoi.974@gmail.com - 0692 85 21 25

Région Océan Indien : La Réunion et Mayotte

Une ambition : réunir, mutualiser, faciliter et accompagner !

- > Équipes de soins primaires et patients
- > Amélioration de la qualité des soins
- > Echanges de pratiques concrètes
- > Formations communes des PS
- > Innovations organisationnelles

Des défis relevés

- > La réalité conforte notre intuition, l'exercice coordonné et l'implication des populations relèvent les défis contemporains des soins premiers !
- > L'intervention en équipe sur la pathologie du patient intègre un regard pluriprofessionnel dynamique sa personnalité, sa culture, sa famille, ses projets et les caractéristiques de son territoire de vie.

Une vision des soins primaires : considérer le caractère solidaire, la richesse de l'interculturalité et les dimensions familiales et sociales des personnes

Un objectif pour le GMP SOI : contribuer à la qualité des soins par l'appui à la structuration, l'échange des pratiques, la mise en place de formations interprofessionnelles de libéraux et par l'intégration des acteurs aux actions

Une expertise au service d'ESP : partager avec les ESP et partenaires une expérience opérationnelle, innovante, accessible, variée de pairs professionnels, formés et motivés, travaillant en inter-professionnalité

Une organisation territoriale adaptée : animer des équipes de ressources territoriales autour de référents: CPTS, co-construction d'actions

Une proximité et un résultat : s'engager entre ESP et s'impliquer dans la promotion des avancées, des protocoles, des outils et des programmes de santé innovants (art. 51)

Finalité et objectifs

La finalité du GMP SOI est de favoriser le développement des ESP et MSP de la zone Océan Indien et d'améliorer à terme l'exercice pluri professionnel et la démarche qualité dans les soins primaires de proximité à La Réunion et à Mayotte. Partant du fait que le GMP SOI est un acteur central dans la mise en œuvre, le groupement a pour objectifs de :

- Favoriser la mutualisation de pratiques, de compétences et de savoir-faire (échelle régionale, inter ESP) : mener une réflexion commune, partager des outils, des bonnes pratiques pour améliorer l'exercice coordonné
- Contribuer à la formation des professionnels de santé : participer à la montée en compétences individuelles et collectives, veille, information sur l'actualité et sur des thématiques clés identifiées
- Renforcer la communication et l'opérationnalité : mise en œuvre de démarches qualité via les facilitateurs

4 temps de regroupement entre pairs sont proposés annuellement aux professionnels de santé qui travaillent sur 10 axes prioritaires

Des axes de travail

1. Communication interne
2. Communication externe
3. Facilitation et accompagnement
4. Mayotte
5. Santé communautaire
6. Chartes et modalités de l'appui de l'accompagnement
7. ACI accord interprofessionnel
8. Recherche Évaluation Partenaire
9. ESP (Syndicats professionnels)
10. Implication des usagers

@ mjmj@wanadoo.fr
orev.rizzi@gmail.com

Dr Marie José MAIGRAT : 0692 67 26 86
Véronique RIZZI : 0692 73 37 90

GMP SOI 8 rue du Grand Bleu
97434 Saint-Paul La Réunion

5. Détail de la démarche de facilitation du GMPSOI

| Description détaillée Action de facilitation | Objectifs | Activités | Réussite |
|---|--|---|---------------------------------|
| Analyser les demandes d'appui | <p>S'assurer que la <u>demande est partagée</u> par l'équipe</p> <p>Disposer d'une <u>première appréciation de la volonté et la capacité de l'équipe à s'engager</u> dans cette démarche d'appui</p> | <p>Recueillir et analyser le formulaire de demande</p> <p>Recueillir, le cas échéant, l'avis d'autres acteurs</p> | Ciblage sur des équipes connues |

| | | | |
|---|------------------------------------|---------------------------------------|--|
| Sélectionner une équipe de facilitateurs | Les facilitateurs les plus adaptés | Se concerter avec le GMPSOI/FFMPS/ARS | |
|---|------------------------------------|---------------------------------------|--|

| | | | |
|--|---|---|---|
| Réaliser le diagnostic de l'équipe demandeuse | <p><u>Connaitre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la constitution de l'équipe, - son fonctionnement, les acteurs clés - son histoire - ses valeurs, son ambition, ses priorités, sa feuille de route - ses ressources, ses réussites - ses problèmes | <p>S'entretenir avec les membres de l'équipe (tout ou partie)</p> <p>Organiser une réunion avec l'équipe (tout ou partie des membres)</p> <p>S'entretenir avec d'autres acteurs du territoire</p> <p>Analyser les documents transmis : projet de santé, charte outils,...</p> | <p>Une équipe motivée pour progresser dans sa capacité à conduire des actions de santé ou des démarches qualité à travers la poursuite d'un ou plusieurs objectifs d'amélioration des prises en charge de patients</p> <p>Une équipe en mesure de s'engager dans ces actions ou démarche par le temps et les ressources, prête à y consacrer</p> <p>Une équipe souhaitant devenir une ESP, déjà structurée et ayant mis en place une ou des actions ou s'engageant dans au moins une démarche qualité</p> |
|--|---|---|---|

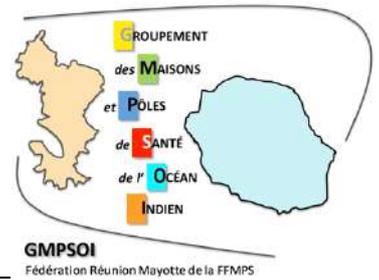
| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>Passer un contrat (moral) avec l'équipe (engagement réciproque)</p> | <p>S'assurer de <u>l'engagement</u> de l'équipe sur toute la durée de la facilitation</p> | <p>Présenter la démarche (objectifs, modalités, impacts potentiels sur l'équipe, risques, opportunités...)</p> <p>Se mettre d'accord sur ses modalités</p> <p>Identifier une priorité à partir de laquelle les actions d'amélioration des pratiques seront envisagées, déterminer un ou plusieurs objectifs finaux</p> | <p>Bonne compréhension réciproque des enjeux, des modalités, des conditions de réussite et des contraintes</p> <p>Qualité de la relation entre l'équipe et le facilitateur</p> |
|---|---|--|--|

| | | | |
|--------------------------|--------------------------------|---|---|
| <p>Evaluation</p> | <p>Pour équipe accompagnée</p> | <p>Mesurer et valoriser le résultat final</p> | <p>Eventuellement prévoir rencontre à 12 mois équipes/Facilitateur/FQ</p> |
|--------------------------|--------------------------------|---|---|

| | | | |
|--|---|--|---|
| <p>Suivre la feuille de route</p> | <p><u>Soutenir l'équipe dans l'atteinte de ses objectifs intermédiaires</u></p> <p><u>Capitaliser sur ses démarches dans la perspective de renforcer sa capacité à conduire des démarches qualité</u></p> | <p>Organiser des temps pour faire le point avec l'équipe, le groupe ou le(s) professionnel(s) en charge des actions et, à cette occasion, les aider (résolution de problèmes, transferts de compétences / démarche qualité, partage d'expériences, analyse indicateurs)</p> <p>Répondre à leurs questions selon des modalités définies préalablement</p> <p>Organiser des temps pour célébrer les réussites et expliquer la manière dont l'équipe s'y est prise afin de consolider sa capacité à faire</p> | <p>Implication des leaders professionnels</p> <p>Retour d'information partagé sur les progrès réalisés</p> <p>Confiance de l'équipe dans sa capacité à faire</p> <p>Acquisition des compétences pour conduire des démarches qualité</p> |
|--|---|--|---|

6. Fiche de demande de facilitation du GMP SOI

FÉDÉRATION RÉUNION – MAYOTTE DE LA FFMP S
FICHE DE DEMANDE DE FACILITATION AU GMP SOI



| | |
|--|--|
| <p>Nom et coordonnées structure porteuse de la demande</p> <p>- adresse - code postal - ville</p> | <p>Equipe de Soins Primaires / MSP / CPTS</p> |
| <p>Nom et coordonnées représentant légal structure</p> <p>- fonction - téléphone - mail</p> | |
| <p>Statut de la structure</p> | |
| <p>Numéro SIRET</p> | |
| <p>Présentation succincte structure</p> | |
| <p>Demande de facilitation Leader + Equipe</p> | |

Priorités à définir en groupe

Equipe facilitation GMPSOI proposée